



Toujours un coup d'avance



Christian PONS
Président de l'UNAF

Assurances

Concernant cet épineux dossier des assurances ruches, le travail effectué en étroite collaboration entre Groupama et notre équipe d'administrateurs-salariés va enfin porter ses fruits ! Je peux vous annoncer que nous avons grandement avancé sur

ce dossier. Nous sommes sur le point d'aboutir concernant nos demandes avec Groupama, essentiellement pour être en conformité avec la nouvelle réglementation qui nous impose l'inscription à l'Orias et l'établissement d'un contrat de mandat. En effet, les discussions sont en cours pour contractualiser rapidement en vue du même objectif : assurer le fonctionnement existant jusqu'alors entre Groupama et l'UNAF et parvenir à un objectif de simplification d'ici le 30 juillet. Nous vous tiendrons informés le plus rapidement possible et en toute transparence.

Æthina tumida, le petit coléoptère sur l'île de La Réunion

Une nouvelle fois, hélas, seul contre presque tous, nous sommes dans le vrai et nous avons vu juste. Nous avons défendu nos positions devant toutes les instances (ANSES, DGAL, DAAF, ministère) et avons, malgré tout, encouragé et soutenu les apiculteurs locaux représentés par François Payet, président du Syndicat apicole de La Réunion, pour faire entendre et comprendre que l'éradication du petit coléoptère par le brûlage des ruches et de leurs colonies était une véritable aberration. En effet, en plus d'un environnement très favorable à sa prolifération, il est présent depuis trop longtemps, aussi bien dans les ruchers que dans les colonies sauvages en forêt, comme l'ont démontré les expérimentations effectuées par les apiculteurs. Il est donc incontrôlable. Aucune instance nationale ne nous a soutenus, bien au contraire, mais par conviction et de nature tenace, j'ai appelé de nombreuses fois M. Meziani, de la DGAL, pour essayer de lui faire comprendre que la lutte d'éradication était perdue d'avance. Nous avons organisé un webinaire sur le sujet avec des scientifiques de renommée internationale et de nombreux participants. Je lui ai demandé de participer, sa réponse a été : « Il faut que j'en réfère au plus haut niveau, et vous savez M. Pons, c'est très maladroit de votre part de présenter ceci actuellement ». Je lui ai également proposé une rencontre entre la DGAL, la DAAF, le syndicat local SAR, l'UNAF et, bien sûr, l'ANSES, sa réponse orale a été positive. Il devait m'appeler pour en fixer la date, mais depuis deux mois, c'est silence radio ! Il est vrai que, depuis, l'ANSES a fait des prélèvements en forêt et, oh surprise, il y a bien des coléoptères dans les colonies sauvages... Mais le combat n'est pas terminé. Dans son dernier rapport en date du 20 juin, l'ANSES considère à demi-mot que l'éradication est peu envisageable mais qu'il convient de continuer à brûler le rucher dès la présence d'un coléoptère dans une seule ruche. Et quand les apiculteurs demandent comment seront détruites les colonies sauvages, les pouvoirs publics avouent : « On ne sait pas... Nous n'avons pas de protocole ». Cette stratégie

stupide et contre-productrice finira bien sûr par changer. Dès lors, il faudra agir pour obliger le ministère à accorder des indemnités conséquentes pour les apiculteurs touchés, car leur survie en dépend. S'il le faut, nous irons au juridique. Il y a une seule chose dont nous sommes sûrs, c'est de notre indépendance financière et de notre liberté de penser et d'agir.

APIdays®

Du 15 au 17 juin se sont déroulées les journées nationales APIdays®. Un grand millésime où de nombreux partenaires privés, collectivités territoriales, grands groupes nationaux ont pu apprécier l'engouement du grand public, des écoles, de nos élus pour la protection et la sauvegarde de l'abeille, des insectes pollinisateurs et de la biodiversité en général. Ce fut simplement « magique ». Quel bonheur pour nos équipes qui ont pu partager ces moments si conviviaux ! Ces journées font date dans les mémoires et sont toujours attendues avec impatience. C'est une marque UNAF, tout comme la marque Abeille, Sentinelle de l'Environnement®, tout comme la marque APiCité®. Bravo à toute l'équipe, aux apiculteurs référents et bien sûr aux partenaires !

CNTESA

Le Centre national technico-économique scientifique apicole propose, comme vous le savez sans doute, des formations certifiées « Qualiopi ». Elles s'adressent aux apiculteurs professionnels, pluriactifs, loisirs, ainsi qu'aux salariés, personnes en recherche d'emploi, aux collectivités, avec des aides possibles par la formation professionnelle, Vivea, etc. Un guide des formations sur l'année va paraître très prochainement, n'hésitez pas. Les formations sont toujours très intéressantes, elles facilitent la mise en réseau de personnes d'horizons très divers provenant de différentes régions de France. Les lieux de formations seront assurés au siège de l'UNAF, à Saint-Mandé, mais aussi dans plusieurs régions de France. La première formation consacrée à l'apithérapie s'est déroulée le 26 juin et a ravi l'auditoire. Prochaine session courant septembre !

Concours des miels de France

En partenariat avec le CNTESA, l'UNAF organise le prochain Concours des miels de France qui se déroulera fin janvier 2024 au siège du Conseil économique, social et environnemental, au palais d'Iéna, à Paris. Ce Concours est plébiscité par les apiculteurs car il constitue une opportunité rare de mieux faire connaître le travail des abeilles et des apiculteurs et de valoriser les miels de nos terroirs comme les autres produits de la ruche : pains d'épices, nougats, hydromels... Dès la fin de l'été, n'hésitez pas à vous inscrire !

J'espère vraiment que cet été les conditions météorologiques seront favorables pour nos abeilles et que vous pourrez réaliser de belles récoltes. Pour le plus grand plaisir des consommateurs !

